Ouestions orales

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, c'est bien triste. On a presque l'impression de parler à un deux par quatre.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Même si nous encourageons la vivacité et la diversité dans nos échanges, il arrive que nous dépassions les bornes. J'invite les députés à faire preuve de retenue dans le choix de leurs termes.

M. Hill (Macleod): Monsieur le Président, les provinces réclament des changements très précis. À quoi disent-elles non? Au financement incertain. Aux longues files d'attente. Aux déclarations du genre: «Nous nous préoccupons beaucoup du régime d'assurance-maladie.»

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Le Président: Il arrive que nous nous emportions dans le vif du débat. Le député, sans doute par inadvertance, est allé au-delà des limites de ce que le président peut accepter à la Chambre comme discours.

• (1445)

Je me demande si je peux demander au député de retirer ses dernières paroles.

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Je serais heureux de retirer toute parole qui pourrait être mal interprétée.

Le Président: J'accepte cette rétractation et demande au député de poser sa question.

M. Hill (Macleod): Monsieur le Président, la ministre acceptera-t-elle d'alléger les contraintes actuelles pour permettre un régime d'assurance-maladie plus?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il y a au moins une chose que je voudrais dire au député.

On me reproche de ne pas répondre aux ministres provinciaux de la Santé. Je le fais constamment. Je voudrais rappeler au député ainsi qu'à tous ceux qui nous écoutent que je n'ai pas été élue par les ministres de la Santé. Le gouvernement a été élu par les Canadiens qui apprécient énormément notre régime d'assurance—maladie qui fonctionne bien pour eux.

En tant que ministre de la Santé, j'ai l'obligation envers tous les Canadiens de veiller à ce que les Canadiens aient accès aux soins de santé, en fonction de leurs besoins, à ce que le Canada n'en vienne pas à avoir un système où les contribuables subventionneraient des soins de santé que les riches accapareraient et à ce que nous puissions continuer d'offrir les meilleurs soins, comme nous l'avons fait par le passé.

Des voix: Bravo!

[Français]

LES PRODUITS DU TABAC

M. Michel Daviault (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre de la Santé.

La Cour suprême a finalement rendu sa décision sur la Loi réglementant les produits du tabac. La Cour a déclaré inconstitutionnelle l'interdiction totale de publicité sur le tabac et remis en question l'obligation faite aux compagnies d'apposer un avertissement de santé sur les paquets de cigarettes.

Étant donné que les fabricants des produits de tabac ont décidé de respecter pour l'instant la Loi réglementant les produits du tabac, à quel moment la ministre entend-elle entamer des discussions avec ces fabricants, afin de s'assurer qu'on ne retournera pas en arrière?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, hier même, j'envoyais un message aux fabricants, leur disant que je me préparais à les rencontrer pour discuter de la décision. C'est avant même d'avoir obtenu la décision comme telle.

Il faut par contre réaliser que nous avons besoin d'un peu de temps pour étudier cette décision de 116 pages, qui a été devant la Cour depuis 7 ans 21 jours. Alors, vous allez nous excuser si ça nous prend un petit peu de temps pour étudier la décision et décider des prochains pas à faire.

M. Michel Daviault (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, après l'échec de la stratégie de la taxation à outrance sur les paquets de cigarette du précédent gouvernement et, maintenant, à la suite de la décision des tribunaux qui remet certainement en question sa principale stratégie, soit la banalisation des produits du tabac, qu'est—ce qui reste de la stratégie antitabac?

[Traduction]

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes en train d'étudier la décision. Nous nous en inspirerons pour décider de la marche à suivre et nous utiliserons au maximum les pouvoirs pertinents dont nous disposons.

• (1450)

Comme il y a encore 40 000 décès directement attribuables au tabagisme, cela demeure une préoccupation très sérieuse pour l'ensemble des Canadiens. Nous ne ménagerons aucun effort pour poursuivre notre lutte contre le tabac et le tabagisme.

L'AGRICULTURE

* * *

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs dépendent des ventes à l'étranger comme tout autre secteur de l'économie canadienne. Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

À la suite de longues négociations soutenues avec les autorités américaines, le ministre peut-il confirmer la suppression du contingent tarifaire que les États-Unis ont imposé aux importations canadiennes de blé? De plus, le ministre peut-il expliquer quelle sera la position du Canada si les Américains tentent d'imposer un nouveau contingent tarifaire?